PrÃ¨s de deux ans aprÃ¨s la mort dâ??un ambulancier paramÃ©dical de Gaza Ã Sde Teiman, IsraÃ«l nâ??a toujours pas fourni de rÃ©ponses Ã sa famille

Description

Bar Peleg et Jack Khoury, *16 dÃ©cembre 2025*

Lâ??ambulancier paramÃ©dical est dÃ©cÃ©dÃ© alors quâ??il Ã©tait dÃ©tenu par lâ??armÃ©e israÃ©lienne, le jour mÃªme de son arrestation lors dâ??une Ã©vacuation mÃ©dicale coordonnÃ©e dans le nord de Gaza. Sa famille nâ??a appris sa mort quâ??aprÃ¨s avoir saisi la justice, et les rÃ©sultats de lâ??autopsie nâ??ont toujours pas Ã©tÃ© divulguÃ©s

PrÃ¨s de deux ans aprÃ¨s quâ??un ambulancier de Gaza a Ã©tÃ© arrÃªtÃ© par les forces israÃ©liennes et est dÃ©cÃ©dÃ© au camp de dÃ©tention de Sde Teiman, IsraÃ«l nâ??a toujours pas fourni Ã sa famille dâ??informations sur les circonstances de son dÃ©cÃ¨s, malgrÃ© une autopsie ordonnÃ©e par le tribunal et rÃ©alisÃ©e plus tÃ´t cette annÃ©e.

Lâ??autopsie a Ã©tÃ© pratiquÃ©e en mai aprÃ¨s que la famille ait saisi la justice, ce qui a poussÃ© la police militaire israÃ©lienne Ã transfÃ©rer le corps de Khaled (un pseudonyme) Ã lâ??Institut national de mÃ©decine lÃ©gale.

Les rÃ©ponses de lâ??Ã?tat Ã la justice indiquent un ralentissement des enquÃªtes sur les dÃ©cÃ¨s de dÃ©tenus de Gaza dÃ©tenus dans des installations militaires, enquÃªtes qui nâ??ont encore donnÃ© lieu Ã aucune mise en accusation.

Khaled, un ambulancier paramÃ©dical de Khan Yunis, sâ??Ã©tait mis en route le 2 dÃ©cembre 2023, au lendemain de lâ??Ã©chec du premier cessez-le-feu Ã Gaza, pour Ã©vacuer des blessÃ©s du nord vers le sud de la bande de Gaza. Lâ??opÃ©ration avait Ã©tÃ© coordonnÃ©e avec lâ??armÃ©e israÃ©lienne, mais malgrÃ© cela, et pour des raisons qui restent obscures, il a Ã©tÃ© arrÃªtÃ© par des soldats. Selon lâ??Ã?tat, il est mort le jour mÃªme.

Khaled faisait partie dâ??une Ã©quipe de cinq travailleurs mÃ©dicaux. Quatre dâ??entre eux ont Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s et le contact avec eux a Ã©tÃ© perdu pendant des mois. Ce nâ??est quâ??environ dix mois aprÃ¨s la disparition de Khaled, en septembre 2024, que sa femme a reÃ§u la confirmation

officielle de son dÃ©cÃ¨s, aprÃ¨s avoir saisi la justice par lâ??intermÃ©diaire de lâ??organisation israÃ©lienne Ã but non lucratif Gisha, dont lâ??objectif est de protÃ©ger la libertÃ© de mouvement des Palestiniens.

Ã? ce jour, elle ignore toujours ce qui a causÃ© la mort de son mari. Â«Chaque fois que jâ??entends parler de la libÃ©ration de quelquâ??un, je le contacte pour essayer dâ??obtenir des informationsÂ», a-t-elle dÃ©clarÃ© au journal Haaretz. Â«Certains disent lâ??avoir vu, dâ??autres disent ne pas lâ??avoir vu.Â» La maison de la famille a Ã©tÃ© dÃ©truite pendant la guerre et elle vit dÃ©sormais avec ses six enfants dans une tente dans un camp de dÃ©placÃ©s.

En novembre 2024, prÃ¨s dâ??un an aprÃ¨s la mort de Khaled, une audience a eu lieu au tribunal de premiÃ¨re instance de Beâ??er Sheva Ã la demande de la famille qui souhaitait quâ??un juge dâ??instruction soit nommÃ© pour enquÃªter sur les circonstances de sa mort. Lors de lâ??audience, lâ??Ã?tat a reconnu que le secouriste Ã©tait dÃ©cÃ©dÃ© aprÃ¨s son arrestation et alors quâ??il Ã©tait sous surveillance militaire.

Comme le dÃ©cÃ¨s est survenu alors que Khaled Ã©tait dÃ©tenu par lâ??armÃ©e israÃ©lienne, lâ??enquÃªte a Ã©tÃ© confiÃ©e Ã une unitÃ© de la police militaire chargÃ©e dâ??enquÃªter sur les incidents opÃ©rationnels. Lors dâ??une audience ex parte, des reprÃ©sentants du Corps du procureur gÃ©nÃ©ral militaire et de la Division des enquÃªtes criminelles de la police militaire ont prÃ©sentÃ© des informations classifiÃ©es et ont dÃ©clarÃ© que des mesures dâ??enquÃªte Ã©taient menÃ©es Â«quotidiennementÂ». Le juge a conclu que lâ??Ã?tat Â«nâ??Ã©tait pas restÃ© les bras croisÃ©sÂ» et que lâ??enquÃªte Ã©tait en cours.

En mars, environ un an et demi aprÃ¨s la mort de Khaled, les reprÃ©sentants de lâ??Ã?tat ont informÃ© le tribunal que des Â«progrÃ¨s significatifsÂ» avaient Ã©tÃ© rÃ©alisÃ©s. La police militaire a acceptÃ© dâ??envoyer le corps pour une autopsie, comme lâ??avait demandÃ© la famille.

Cependant, les autopsies pratiquÃ©es aprÃ¨s un dÃ©lai aussi long ne rÃ©pondent pas aux normes professionnelles, qui exigent que les procÃ©dures soient effectuÃ©es dÃ¨s que possible afin de rÃ©duire le risque de dÃ©composition. Lâ??avocat Osnat Cohen-Lifshitz, qui reprÃ©sente lâ??Ã©pouse de Khaled, a Ã©crit au tribunal que lâ??Ã?tat continuait Ã traÃ®ner les pieds et Ã se soustraire au contrÃ´le judiciaire.

Dans une dÃ©cision ultÃ©rieure, le juge a notÃ© que des dizaines dâ??actions dâ??enquÃªte avaient Ã©tÃ© menÃ©es depuis que la mort de Khaled avait Ã©tÃ© rÃ©vÃ©lÃ©e et que lâ??enquÃªte Â«nâ??Ã©tait pas au point mortÂ». Il a ordonnÃ© que lâ??autopsie soit pratiquÃ©e en prÃ©sence dâ??un reprÃ©sentant de la famille.

Lâ??autopsie a Ã©tÃ© pratiquÃ©e en mai, mais le reprÃ©sentant a dÃ» signer un accord de confidentialitÃ© concernant ses conclusions, et les dÃ©tails nâ??ont pas Ã©tÃ© communiquÃ©s Ã la famille.

Â« Jâ??ai contactÃ© tous les organismes possibles, y compris la Croix-Rouge. Jâ??ai tout essayÃ©, juste pour obtenir des informations, mais je nâ??ai reÃ§u aucune rÃ©ponseÂ», a dÃ©clarÃ© la femme de Khaled. Â«Je veux seulement savoir ce qui est arrivÃ© Ã mon mari : sâ??il est mort, pourquoi et comment.Â»

Â« Il est parti pour sauver des vies et soigner les blessÃ©s. Il nâ??a aucune expÃ©rience dans le domaine de la sÃ©curitÃ©Â», a-t-elle dÃ©clarÃ©. Â«Depuis le jour oÃ¹ il a Ã©tÃ© arrÃªtÃ©, nous nâ??avons aucune information. On ne peut pas faire disparaÃ®tre une personne comme Ã§a. Nous vivons dans lâ??incertitude, ce qui ne fait quâ??ajouter Ã notre douleur et Ã notre peur.Â»

Selon les donnÃ©es publiÃ©es par Physicians for Human Rights, 52 dÃ©tenus palestiniens sont morts pendant leur dÃ©tention par lâ??armÃ©e israÃ©lienne. Vingt-neuf sont morts au centre de dÃ©tention de Sde Teiman, sept dans dâ??autres centres dans le sud, cinq Ã lâ??hÃ´pital Soroka, deux Ã la prison dâ??Ofer, un au centre de dÃ©tention de la base dâ??Anatot et huit dans des lieux inconnus.

Vingt et un des dÃ©tenus, dont Khaled, sont morts au cours des trois premiers mois de la guerre. Seize dâ??entre eux Ã©taient dÃ©tenus Ã Sde Teiman, qui servait de centre de dÃ©tention et dâ??incarcÃ©ration de lâ??armÃ©e israÃ©lienne dans le sud dâ??IsraÃ«l pendant cette pÃ©riode.

En rÃ©ponse Ã une demande dâ??accÃ¨s Ã lâ??information soumise par Physicians for Human Rights au ministÃ¨re de la SantÃ© et Ã lâ??Institut de mÃ©decine lÃ©gale, les organisations ont dÃ©clarÃ© quâ??entre octobre 2023 et fin mars 2024, aucun corps palestinien nâ??avait Ã©tÃ© transfÃ©rÃ© pour autopsie, alors que 35 Palestiniens Ã©taient morts pendant cette pÃ©riode alors quâ??ils Ã©taient dÃ©tenus par lâ??armÃ©e israÃ©lienne.

Dans sa rÃ©ponse, lâ??armÃ©e israÃ©lienne a dÃ©clarÃ© quâ??Â« une enquÃªte criminelle avait Ã©tÃ© ouverte pour clarifier les circonstances du dÃ©cÃ¨s et quâ??elle Ã©tait toujours en coursÂ». De par sa nature, il nâ??est pas possible Ã ce stade de fournir des dÃ©tails sur ses conclusions, y compris les rÃ©sultats de lâ??autopsie qui a Ã©tÃ© pratiquÃ©e. Ã? la demande des reprÃ©sentants lÃ©gaux de la famille, et conformÃ©ment Ã une requÃªte du ministÃ¨re public, une ordonnance judiciaire a Ã©tÃ© rendue afin de pratiquer lâ??autopsie en prÃ©sence dâ??un mÃ©decin reprÃ©sentant la famille, sous rÃ©serve des procÃ©dures de lâ??Institut national de mÃ©decine lÃ©gale.Â»

Traduction : TDD

Source: Haaretz

date crÃ©Ã©e
2025/12/18